



La Commune



Emancipation des Algériennes ?

Algérie

Novembre 1954-novembre 2004. Cinquante ans nous séparent de la " Toussaint Rouge ", comme fut appelée l'insurrection armée du 1er novembre 1954. C'est donc l'occasion, ces dernières semaines, d'actes de commémoration, d'articles et de nombreux documents. Mais c'est aussi l'occasion, pour le gouvernement algérien, de faire sa propagande sur le thème de l'émancipation de la femme algérienne, entre autres tentatives de mystification menées par Bouteflika. Aperçu.



Ainsi, le 13 octobre dernier, profitant de la séance solennelle d'ouverture de l'année judiciaire, Abdelaziz Bouteflika a déclaré avec fermeté : " *La révision du Code de la famille est "impérative"*."

Surnommé par les associations de défense des droits des femmes " Code de l'infamie ", cet ensemble de textes qui étouffent la femme d'Algérie et font d'elle une " éternelle mineure " a été promulgué non par des islamistes mais par le FLN, le parti unique au pouvoir, en 1984. Soumise à l'autorité d'un tuteur, la femme algérienne est inféodée à l'homme aussi bien dans le mariage que lors de la transmission des biens à la succession. Bien plus, la polygamie est parfaitement légale, tout autant que la répudiation de l'épouse. Au lendemain de sa réélection le 8 avril de cette année, avec 85 % des voix et une forte abstention en particulier en Kabylie, le président algérien Bouteflika s'était engagé publiquement à améliorer le sort des Algériennes. " *Notre objectif est de mettre un terme au déséquilibre et à la précarité de la situation de la femme au regard du Code Civil*", répète Bouteflika. Et c'est ainsi que depuis des mois, un groupe de travail incluant des personnalités féminines et des associations dites islamistes planche sur une série d'amendements. Mais le projet final reste très mesuré. S'il est ainsi envisagé que la femme ne soit plus jetée comme aujourd'hui à la rue en cas de divorce, si le tuteur devrait être supprimé, la polygamie pourra subsister mais sera soumise à l'autorisation d'un juge. Pas un mot, cependant, sur une question-clé : celle de la succession. Rappelons qu'actuellement, selon ce Code de 1984, un fils hérite le double de sa soeur ! Effet d'annonce ou réelle réforme : on a tout lieu d'être inquiet. Affaire à suivre.

Lettre de Bouteflika à Louisa Hanoune

" Chère Madame, Chère Soeur, " Il n'est peut-être pas habituel de le faire dans le cadre d'une élection présidentielle telle que celle que nous venons de vivre, mais je tenais à vous dire l'orgueil et la fierté qui sont les miens d'avoir été candidat en même temps que vous dans cette compétition électorale. En dehors des qualités personnelles et des talents que vous avez démontrés durant toute votre campagne, mon admiration vous est acquise pour avoir l'insigne honneur d'être la première Algérienne à postuler pour la magistrature suprême de notre pays. Par cela même, vous devenez un symbole encourageant et combien méritoire de l'évolution que connaît la situation de la femme dans notre société, et je dois dire que vous assumez ce rôle avec beaucoup d'élégance et de distinction, d'engagement et d'éloquence, et je veux à la fois vous en féliciter et vous en remercier car vous faites honneur à tous les Algériens soucieux de l'avenir de leur pays. " Vous avez mené une campagne électorale propre et digne, au cours de laquelle vous avez développé vos conceptions mais avec la volonté de participer à l'éducation de nos citoyens, et de développer en eux leur attachement à leur patrie et de leur inculquer les principes de tolérance et de compréhension mutuelle qui devraient désormais guider et marquer nos rapports sociaux. " Je vous rejoins entièrement du reste lorsque vous dites avec beaucoup de conviction aux jeunes Algériens qu'ils ne doivent pas se désespérer de l'Algérie, car ils n'ont pas de pays de rechange et qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour prendre en main leur destin et trouver des solutions à leurs problèmes. Il est indispensable pour cela que nous nous réconciliions avec nous-mêmes et que nous apprenions à vivre pacifiquement les uns avec les autres. " En vous renouvelant mes sentiments d'amitié et d'admiration, je vous prie de croire, chère Madame et chère Soeur, à l'expression de mon entière considération.

" Abdelaziz Bouteflika. "

Paru dans le quotidien El Moudjahid d'avril 2004

Curieuse lettre du Président Bouteflika à Louisa Hanoune, députée et dirigeante du Parti des Travailleurs algérien, proche du PT de Pierre Lambert. Certes, Louisa Hanoune n'est pas responsable si Bouteflika a décidé de lui écrire. Pas plus responsable du contenu de cette lettre. Mais, comme disait Socrate, " Si l'ennemi t'encense, demande toi donc où tu as fait l'erreur ". Si en effet, Bouteflika, héritier du parti unique FLN aujourd'hui en décomposition, si cet homme, créature de la dictature militaire et qui a tout autant qu'elle du sang sur les mains, se permet une lettre aussi dithyrambique à Louisa Hanoune, il y a tout lieu de s'interroger, et Louisa Hanoune au premier chef. Tant de roses et de superlatifs, ne serait-ce pas pour services rendus, en particulier dans l'acharnement de Hanoune et de ses partisans du PT à faire voter à tout prix, lors des dernières élections, la Kabylie insurgée contre le pouvoir de Bouteflika et sa police, alors que cette population Kabyle brisait les urnes pour protester con-tre ses droits piétinés et bafoués à coups de balles ? Enfin, on serait en droit de lire une réponse de Hanoune à cette lettre. Or, à notre connaissance, depuis avril dernier où ce document a été rendu public, pas la moindre trace de la moindre réponse. Que faut-il en penser ?

novembre 2004

Modifié le mardi 30 novembre 2004

Voir aussi dans la catégorie Algérie

L'ALGÉRIE RÉVOLUTIONNAIRE MONTRE LA VOIE A L'AFRIQUE ET L'EUROPE

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 97 – mercredi 23 avril 2019 Les échos de ce qui se passent en Algérie, par des algériennes et algériens eux-mêmes valent mieux que bien des... >>

« ROMPRE AVEC LE SYSTEME, C'EST ROMPRE AUSSI AVEC SA MATRICE INSTITUTIONNELLE »

Tribune libre – Contribution d'Algérie La Lettre de La Commune, supplément au n° 93 – mercredi 27 mars 2019 Nous publions ci-dessous le point de vue d'un participant actif à la lutte du... »

Honneur et gloire au Peuple algérien qui combat pour tous les peuples

La Lettre de La Commune, supplément au n° 91 – vendredi 15 mars 2019 Le Monde, journal du juste milieu, qui dit chaque jour la messe politique, est aussi chronologue à ses heures. Lancé dans la... »

EN ALGERIE, EN FRANCE, EN EUROPE : À BAS LES ÉTATS POLICIERS, DEHORS LES DIRIGEANTS CORROMPUS !

La Lettre de La Commune, supplément au n° 90 – vendredi 8 mars 2019 Algérie, Albanie, France, Monténégro, Serbie ... Les peuples veulent abattre les vieux régimes, leurs « hommes... »

Algérie : Quand un peuple se souleve

Article paru sur Anticapitalistes en Réseau C'est un pays où la contestation contre le régime est permanente depuis très longtemps. La révolution et la guerre d'indépendance contre... >>
